

CLUB CANIN BRIGNOLAIS

Association Loi 1901 – Création 1974 – Siret : 48063214000012
Affilié à la Société Canine Midi Côte d'Azur
Et à la Société Centrale Canine Reconnue d'Utilité Publique
HABILITATION HA0885

Brignoles, le 11 mars 2020

Agility

Madame, Monsieur,
En votre qualité de membre du Club Canin Brignolais, je vous informe qu'une :
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Aura lieu le 18 avril 2020 à 14h00 au siège du Club

Education

- 1° Bilan d'activité.
- 2° Comptes de l'exercice 2019.
- 3° Budget prévisionnel 2020.
- 4° Renouvellement statutaire du comité.
- 5° Réponse aux questions diverses retenues. (*)

Obeïssance

(*) Si des membres ont des questions d'ordre général qu'ils désirent voir traitées au cours de l'assemblée, merci de les faire parvenir, de préférence par courriel, à l'adresse « contact@clubcaninbrignolais.com », ceci avant le 11/04/20 à minuit, afin de pouvoir y répondre avec le plus de précision possible. Ces questions, nécessairement hors du champ de l'ordre du jour, devront se situer dans l'expression d'un intérêt collectif. Je conserve cependant le choix de l'opportunité de les inclure dans le chapitre 6° de l'ordre du jour ou d'y répondre directement au demandeur

Ring

Mondioring

L'assemblée et les votes sont accessibles aux membres ayant au moins 6 mois d'ancienneté au jour de L'AG et à jour de leur cotisation. Concernant le point 4 de l'ordre du jour et pour le cas où vous ne pourriez assister à cette assemblée, vous trouverez joint à ce courrier, le nécessaire pour un vote par correspondance. Pour un vote en séance, vous pouvez utiliser le matériel joint ou le récupérer lors de votre émargement à la feuille de présence.

R.C.I.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez recevoir mes cordiales salutations.

Le Président

Guy GENON

Campagne

Pièces jointes : Projets de résolution - Modalités de vote – Nécessaire de vote
Destinataires : Tous membres votants du Club –
Archives

Pistage

Loisirs